

Entretien de l'espace par l'élevage : caractéristiques et relations avec les dynamiques des exploitations

Cas d'un petit territoire des Monts du Forez (Puy-de-Dôme)

Hélène Rapey^(a), Etienne Josien^(a), Gérard Servièrè^(b)

Le contexte

Depuis une quinzaine d'années, l'analyse et l'évaluation des pratiques agricoles évoluent sous l'effet de demandes sociales concernant notamment l'environnement dans ses multiples dimensions (écologiques, socio-économiques...). Différents moyens sont recherchés et mis en œuvre pour tenter de maîtriser les modifications biologiques et paysagères des territoires sous l'effet de l'activité agricole (ALPHANDERY, 1991 ; PUJOL et DRON, 1999). Même si les interactions entre fonctions de production et environnement sont maintenant mises en avant dans les politiques agricoles (Politique Agricole Commune de 1992, Loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999), les processus et les modes de gestion de ces interactions restent peu connus (LAURENT, 1992 ; BEURET et MOUCHET, 2000).

Les composantes de l'environnement affectées par les pratiques agricoles sont multiples et en interaction (sol, eau, air, faune, végétation...). Selon les régions, selon les systèmes d'exploitation, les changements intervenant sur l'environnement diffèrent : nature, intensité, rémunération, perception par l'homme. Les régions

soumises à la déprise agricole illustrent bien cette situation.

Dans ces régions, l'agriculture n'occupe plus qu'une faible part du territoire, l'entretien et la diversité des paysages se réduit. Cette situation est perçue négativement par les populations qui y voient une perte de qualité, d'accessibilité et d'identité des régions rurales (MARESCA et HEBEL, 1999). Dans ce contexte, l'entretien des surfaces et le contrôle de l'embroussaillage sont particulièrement importants et recherchés pour le maintien de paysages ouverts, attractifs et accueillants ; ils contribuent ainsi à construire et à maintenir une aménité des espaces ruraux. Dans de nombreux cas, les politiques publiques, telles que les mesures agro-environnementales (dont la PMSEE¹) et maintenant les CTE², ont permis de rémunérer en partie cette fonction d'entretien de l'espace, mais ces mesures ne concernent pas la totalité des espaces, des agriculteurs et des pratiques concernés (GUILLAUMIN *et al.*, 1999 ; JAU-NEAU et ROQUE, 1999). Pour le gestionnaire d'un espace, le manque de connaissances quant à l'élaboration de ce type de « sous-produit » de l'agriculture ne permet souvent qu'une formulation d'objectifs d'intervention très généraux et

Les contacts

(a) Cemagref,
UR Dynamiques et
fonctions des espaces
ruraux,
24 avenue des landais,
B.P. 50085,
63172 Aubière Cedex 1
(France),
Tel : 04-73-44.06.00,
Fax : 04-73-44.06.98
(b) Institut de
l'Élevage,
12 avenue Marx
Dormoy, B.P. 455,
63012 Clermont-
Ferrand Cedex 1
(France)

1 PMSEE : Prime au Maintien de Systèmes d'Élevage Extensif dite « prime à l'herbe » qui est associée à des mesures d'entretien du couvert végétal et des bordures de parcelle.

2 CTE : Contrat Territorial d'Exploitation.

peu opérationnels. Pour dépasser ces limites, il doit pouvoir ajuster les formes et périmètres d'actions quant à l'entretien de l'espace. Cela demande des analyses et références nouvelles (**Encadré 1**).

De ces principaux constats, nous voyons émerger des questions essentielles, pour comprendre, voire orienter, les conditions de réalisation d'une aménité agricole telle que l'entretien de l'espace dans des secteurs en déprise.

– Comment caractériser le niveau d'entretien de l'espace par l'agriculture, à court et moyen

terme, sur une portion de territoire : nature et intensité, variabilité dans le temps et l'espace ?

– Comment décrire et distinguer les pratiques ou enchaînements de pratiques agricoles déterminant la nature et l'intensité des fonctions d'entretien et de production ?

– Quelles sont les principales caractéristiques et dynamiques de la répartition spatiale de ces pratiques ? Quels en sont les déterminants : au niveau des parcelles, des exploitations, du territoire,... de nature physique ou anthropique,... individuelles ou collectives ?

Encadré 1. : Regard d'une structure de développement local sur l'entretien de l'espace : points de vue de Nathalie Santacatterina et Lucien Compte, animateurs au Parc naturel régional Livradois-Forez

L'entretien de l'espace par l'agriculture, un enjeu pour le Livradois-Forez

Le développement durable du territoire et de l'agriculture exigent ici le maintien des espaces ouverts et donc leur entretien. Ils sont les espaces de vie, d'accueil, pour les habitants à titre principal et secondaire. Ils sont aussi l'outil de production et de travail pour l'activité agricole. Ce concept de développement durable conduit à redécouvrir les interactions entre activité agricole, activités des loisirs de plein air..., et leurs conséquences sur le cadre de vie.

En prenant conscience non seulement de la déprise agricole, mais de ses conséquences sur l'espace, sur le cadre de vie, sur les activités en général (fermeture des paysages, perte de relations visuelles entre villages, réduction de la diversité biologique, de la ressource fourragère et de la ressource en eau...), l'entretien des espaces ouverts – et dans une certaine mesure la reconquête d'espaces sur les boisements gênants – deviennent un enjeu majeur pour ce territoire, pour qu'il reste vivant et qu'il garde son potentiel d'accueil.

L'agriculture joue un rôle essentiel dans cet entretien par l'importance de la surface utilisée et par le fait que cet entretien n'est pas rémunéré pour lui-même mais par la production de biens. De nouveaux modes d'entretien sont à inventer aujourd'hui par lesquels l'entretien pourrait être rémunéré pour lui-même, sans devenir une fin en soi, mais en prédominant sur la production.

Plus de 10 ans d'expérience pour le Parc naturel régional Livradois-Forez d'actions d'entretien de l'espace

Dès 1990, le Parc naturel régional Livradois-Forez travaille à la mise en œuvre des premières mesures agri-environnementales sur les Hautes Chaumes du Forez. En 1993, il engage un travail d'animation sur 4 secteurs de son territoire avec pour ambition que les acteurs locaux se réapproprient le devenir de leur espace. Ce travail d'animation long, lourd, qui donne parfois l'impression de manquer d'efficacité, est aujourd'hui repris et développé par de nombreux partenaires en Auvergne et au-delà. Il a permis de mettre en œuvre des actions de reconquête paysagère (dessouchage – remise en culture de boisement en « timbre-poste »), d'engager les communes dans la révision de la réglementation des boisements en fonction des enjeux d'aujourd'hui et de « moderniser » l'outil. Ce travail réalisé avec les collectivités locales nous engage aujourd'hui à explorer de nouvelles pistes de travail. Elles concernent plus particulièrement l'accueil de jeunes agriculteurs et la mobilisation des surfaces nécessaires.

De nouvelles perspectives de recherches

Le travail réalisé ces dernières années par les structures de développement local comme la plupart des travaux de recherche sur le thème de la déprise et de l'entretien de l'espace montre la difficulté de qualifier et d'évaluer ces phénomènes. La présence de friches sur quelques mètres carrés dans une parcelle sera interprétée selon les points de vue comme de la négligence, comme un phénomène normal lié à la nature du sol, comme une zone refuge pour l'avifaune ou comme les prémices de l'abandon total de la parcelle et son boisement futur. Se posent ici les questions du niveau d'extensification acceptable pour tenir l'espace ouvert, et de la capacité à prévenir la fermeture par anticipation des décisions individuelles.

Pour apporter des réponses à ces questions, et pour caractériser les conditions d'élaboration d'une forme d'aménité agricole, nous avons réalisé un premier travail d'observation et d'enquête sur un petit territoire dans les monts du Forez (Puy-de-Dôme). Une partie des résultats est présentée dans cet article. Il s'agit pour nous d'une étape préliminaire pour tester des outils et des hypothèses, les questions énoncées précédemment restant à explorer finement dans une phase ultérieure de recherche. Sur le secteur retenu, nous avons bénéficié de collaborations et de travaux antérieurs du Parc naturel régional Livradois Forez sur la gestion de l'espace et l'organisation du foncier dans un contexte de déprise agricole (COMPTE *et al.*, 1995). Entre 1992 et 1996, le Parc a établi une cartographie et réalisé une analyse de l'occupation du sol sur 55 communes de moyenne montagne marquées par l'extension des boisements, la dépopulation, des exploitants agricoles âgés et de nombreux résidents secondaires. Ceci nous a permis de choisir et d'étudier un secteur disposant d'un inventaire et d'une localisation préalables (datant de 1996) des principaux usages et usagers du sol (bois, friche, surfaces agricoles labourable, fauchable, non mécanisable, surface bâtie), reportés sur plans cadastraux.

Le secteur retenu pour l'étude

Après discussion avec des agents du Parc Livradois Forez, le secteur retenu comprend 1 250 ha, entre 900 et 1 250 m d'altitude. C'est une zone relativement difficile d'accès et éloignée de plus d'une heure de route des centres urbains de Saint-Etienne (Loire) et de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; des résidents temporaires et des touristes fréquentent ce secteur surtout en été. La zone est cernée de forêts sur les crêtes limitrophes, et présente une succession de clairières agricoles et résidentielles sur quelques dizaines d'hectares le long de l'axe routier de la vallée de la Lignonne (**Carte 1**). Les deux clairières du haut sont centrées sur des zones de replas, alors que les deux clairières du bas sont en pente sur le flanc Est de la vallée. Un léger resserrement de la vallée, formant un « verrou », sépare ces deux ensembles.

La forêt n'a cessé de s'étendre depuis 50 ans, elle couvre aujourd'hui 68 % de la surface du secteur étudié (**Photographies 1 et 2**).

L'ensemble du parcellaire est complexe : 1 360 parcelles cadastrales dont 75 % font moins de 0,4 ha. L'usage agricole n'est présent que sur 20 % de cette surface (**Carte 2**), le reste est en forêt, friche, habitation ou non renseigné. 21 agriculteurs utilisent ces terrains, 5 d'entre eux seulement résident sur la zone. Les prairies prédominent.

Objectifs et méthode

1^{er} objectif : caractériser les différents niveaux d'entretien de l'espace par l'agriculture sur l'ensemble d'un territoire

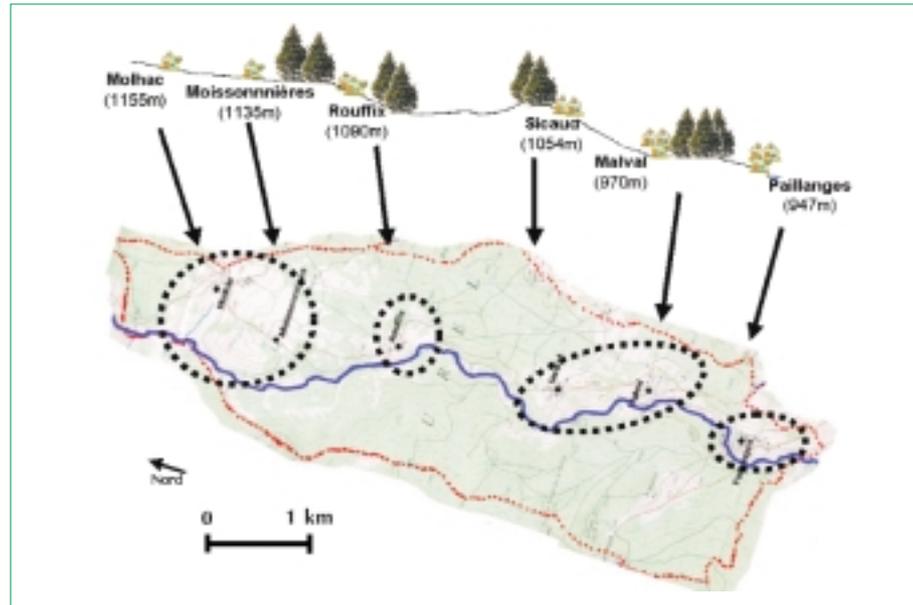
Il nous fallait mieux caractériser les différents niveaux d'entretien de l'espace par l'agriculture. Nous nous sommes intéressés en priorité aux surfaces à usage agricole, laissant de côté toutes les surfaces à usage forestier ; ce choix permet de limiter et centrer le travail sur les terrains présentant les plus forts risques de fermeture de l'espace, mais il restreint aussi la prise en compte des interactions agriculture – forêt qui pèsent sur les possibilités d'entretien et d'ouverture de l'espace.

Le type de végétation en place sur les surfaces agricoles témoigne de la présence plus ou moins récente, intense et régulière des pratiques agricoles (DERIOZ, 1994 ; BAUDRY et BUREL, 1999 ; PIVOT, 2000). D'autre part, le type de végétation sur une parcelle d'usage peut être qualifié de manière relativement objective et standard par un même observateur. C'est pour cela que nous avons choisi de caractériser le niveau d'entretien de l'espace selon la nature du couvert végétal observée sur chaque unité de surface et non par les pratiques et le mode d'exploitation appliqués sur cette surface. Dans ce cas, l'unité de surface pour le relevé est la parcelle d'usage agricole (par opposition à la parcelle cadastrale³). Sur les parcelles observées, la végétation est apparue très variée, associant de diverses manières trois types de végétaux :

- des herbacées telles que les plantes prairiales, ou les céréales ;
- des semi-ligneux tels que la ronce, le jonc, le genêt, la fougère, couvrant le sol de manière irrégulière (plages de végétation) et en strate basse (moins de 1 m au-dessus du sol) ;

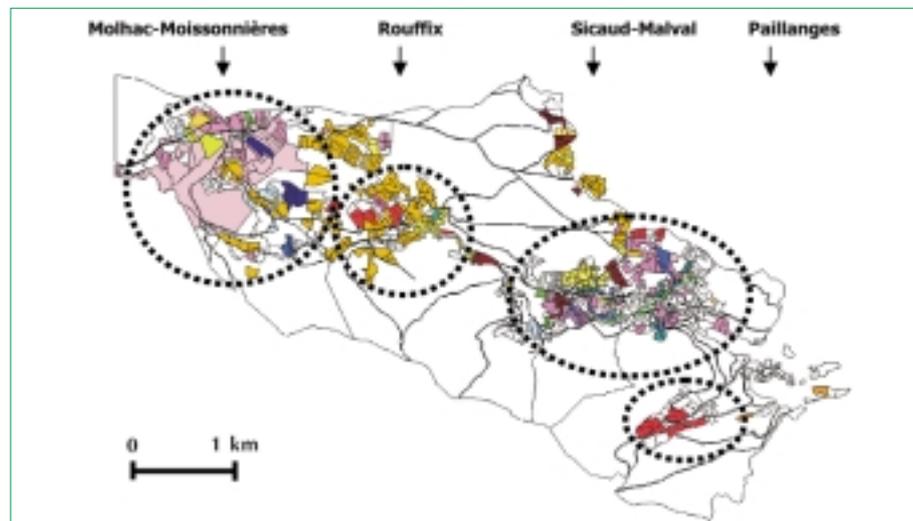
³ Une parcelle d'usage agricole = une ou plusieurs parcelles cadastrales jointives conduites et utilisées de manière identique par un même agriculteur.

► **Carte 1** : la zone d'étude (sur fond de carte IGN – série bleue), une portion de la commune d'Eglisolles (63) (bordée de rouge), avec six hameaux dans quatre clairières différentes (bordées de noir).



▲ **Photographies 1 et 2** : prises de vue de l'entrée du hameau de Malval, en regardant vers le haut de la vallée. À gauche vers 1920, à droite en 1995. (source : Fonds photographique Parc Livradois Forez).

► **Carte 2** : l'« atomisation » du parcellaire utilisé par les 21 agriculteurs, sur fond de plans cadastraux (NB : une même couleur pour toutes les parcelles cadastrales d'un même agriculteur).



- des ligneux tels que le pin sylvestre, le frêne, le sorbier, couvrant le sol de manière irrégulière (bosquets ou alignements) et en strate haute.

Étant donnée la diversité de répartition spatiale de ces végétaux dans les parcelles, nous avons dû regrouper nos observations en 5 types de couverts végétaux (Vn) correspondant à des proportions différentes de ligneux, semi-ligneux et herbacées ; chacun offre un aspect visuel différent (hauteur et type de végétation et répartition dans la parcelle) et correspond à des niveaux distincts d'entretien de l'espace (du point de vue de l'étendue et de l'ancienneté des fauches de « nettoyage » notamment) :

- V1 : **uniquement des herbacées**, soit un espace homogène, ouvert et entretenu ;
- V2 : des herbacées, avec des **semi-ligneux en bordure ou localisés** dans la parcelle, soit un espace hétérogène, partiellement ouvert et entretenu ;
- V3 : des herbacées, avec des **ligneux en bordure ou localisés** dans la parcelle, soit un espace hétérogène, partiellement ouvert et entretenu ;
- V4 : des herbacées, avec des **semi-ligneux disséminés** dans l'ensemble de la parcelle, soit un espace hétérogène, partiellement ouvert et peu entretenu ;
- V5 : pas ou peu d'herbacées, mais des **semi-ligneux et ligneux disséminés** dans toute la parcelle, soit un espace homogène, fermé et non entretenu.

Ces observations de terrain et leur localisation sur les plans cadastraux concernent la totalité des surfaces agricoles autour de 5 hameaux (tous ceux de la zone sauf Paillanges), soit 220 hectares et 231 parcelles d'usage formées de 540 parcelles cadastrales.

2° objectif : décrire les pratiques agricoles déterminant l'entretien de l'espace

Dans un premier temps, à partir de l'inventaire de 1996 et de discussions avec quelques exploitants nous avons quasi intégralement identifié l'ensemble des usagers agricoles et reconstitué partiellement leur parcellaire sur la zone en 2001. On a comptabilisé 21 exploitants (contre

31 en 1996), utilisant de 1 à 63 ha sur la zone. Tous ces usagers agricoles ont été enquêtés afin d'avoir une vision assez complète des pratiques et de leur continuité dans l'espace.

Lors d'un entretien semi-ouvert avec chacune de ces personnes, nous avons récolté les caractéristiques générales de leur exploitation : dimension, orientation d'élevage, système fourrager, main-d'œuvre, principales évolutions depuis l'installation. Ensuite, toutes les surfaces gérées sur la zone d'étude par l'exploitant ont été localisées sur le plan cadastral en s'aidant de la carte élaborée par le Parc Livradois Forez en 1996. La propriété, l'usage et les principales interventions agricoles (fertilisation, fumure, débroussaillage, récolte, passages d'animaux) ont été notées parcelle par parcelle.

Toutes ces informations intégrées dans une base de données spatialisées avaient pour but de superposer et de repérer assez rapidement des relations entre usages, pratiques agricoles, entretien de l'espace et caractéristiques de l'exploitation.

3° objectif : caractériser la répartition spatiale des pratiques agricoles et son évolution, en lien avec l'entretien de l'espace

Parce que certaines informations sur les usages et usagers de l'espace ont été renseignées de la même manière en 1996 et 2001, des comparaisons entre ces deux années ont pu être faites. Plusieurs changements de répartition de la surface ont pu être mesurés et localisés : répartition entre usages agricoles et forestiers, abandon d'usage du sol (= friche) ; répartition entre usagers, entre catégories d'usagers (plein temps, double-actifs, retraités...), entre propriétaires fonciers. Ceci permet de révéler des dynamiques d'évolution plus ou moins fortes et concordantes dans le temps et l'espace.

Des informations plus précises, sur le couvert des parcelles (V1..., V5), sur les usages (pâturage, ensilage, foin), sur les pratiques (fertilisation azotée, épandage de fumier et de chaux, girobroyage...), et sur les exploitations, ne sont collectées que pour l'année 2001. Ceci permet néanmoins de caractériser et de comparer la répartition spatiale actuelle de ces caractéristiques : hétérogénéité/homogénéité de répartition, partielle ou totale sur la zone...

L'ensemble de ces informations (comparaison globale 1996-2001, état précis 2001) permet ensuite de dégager des relations entre (i) l'étendue et la localisation des niveaux actuels d'entretien des parcelles, et (ii) les pratiques, exploitations et dynamiques agricoles présentes sur la zone.

Il est alors possible de décrire la diversité des conditions d'entretien de l'espace par les exploitants agricoles et d'en identifier des déterminants.

Résultats

En 2001, une diversité de niveau d'entretien des surfaces

On constate une grande disparité de végétation et de niveau d'entretien sur les 220 ha agricoles observés sur la zone (**Carte 3**).

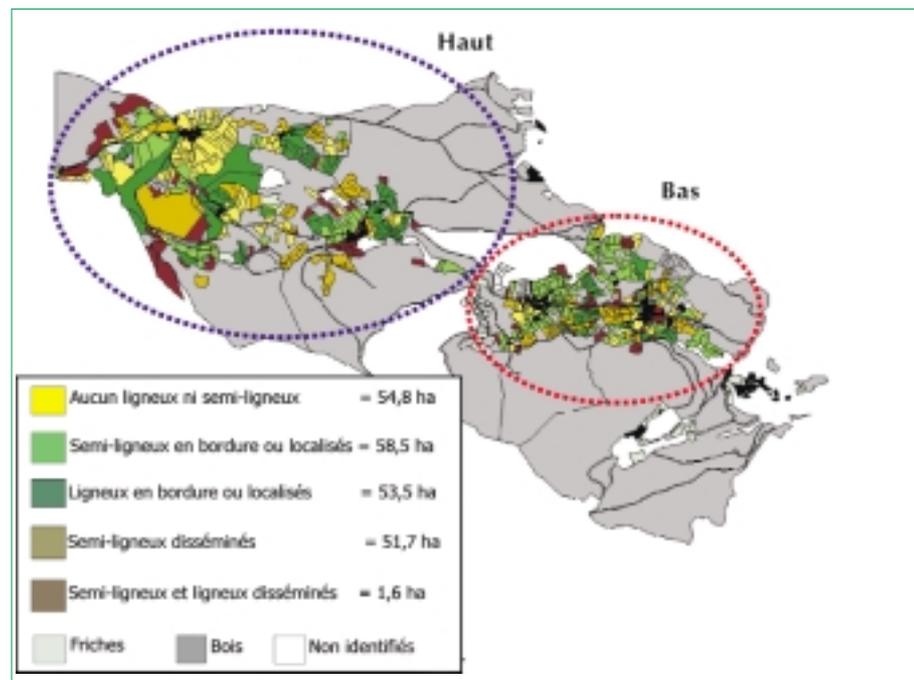
Le haut de la vallée présente des contrastes de niveaux d'entretien particulièrement forts par rapport au bas de la vallée (cerclés respectivement en rouge/Molhac-Moissonnières-Rouffix, et en bleu/Sicaud-Malval-Paillanges). Sur les deux clairières agricoles en amont de la vallée (157 ha), les semi-ligneux (V2) sont moins pré-

sents, alors que les ligneux sont plus présents (V3) ; elles présentent aussi plus de surfaces exclusivement couvertes d'herbacées (V1) (**Graphique 1**).

Les clairières du haut de la vallée, bien que relativement grandes et ouvertes, présentent des lisières moins bien tenues que sur le bas. Les surfaces avec des semi-ligneux disséminés (V5) sont plus souvent en lisière forestière sur le haut de la vallée (86 %, en surface, contre 66 % en bas), alors que globalement, les parcelles en lisière forestière représentent la même part de surface des clairières en haut et bas de vallée (71 %). En contrepartie, les surfaces sans ligneux et semi-ligneux (V1) sont moins souvent en lisière forestière sur le haut de la vallée que sur le bas (50 % contre 76 %).

Avec globalement, des similitudes d'usage des surfaces

85 % de la surface agricole observée sur la zone d'étude est en prairies, dont 95 % sont des prairies permanentes. 81 % de ces surfaces en prairies sont utilisées pour la pâture, avec, en plus, pour la moitié d'entre elles une coupe de foin ou d'ensilage (55 % des surfaces en prairies pâturées).



▲ **Carte 3** : localisation des principaux types de végétations observées sur les surfaces agricoles en 2001.

Le pourcentage de surfaces en prairies est le même en haut et bas de vallée ; la part des différents modes de récolte est aussi semblable entre haut et bas.

Notons toutefois que les types d'animaux au pâturage sont plus divers en bas de vallée (**Graphique 2**).

Mais des usagers agricoles différents

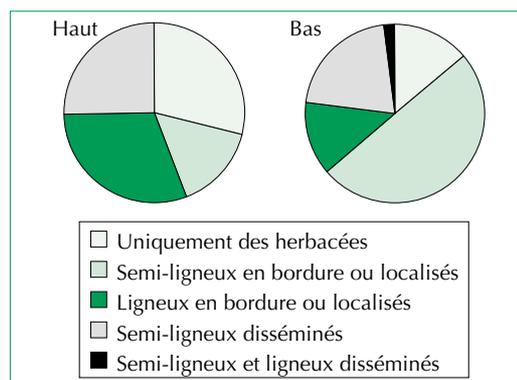
Sur la portion de vallée étudiée, on distingue trois groupes d'exploitants différents par l'importance de leur activité agricole, leurs structures d'exploitation et leur utilisation de surfaces sur la zone (**Tableau 1**) :

– 9 agriculteurs à temps plein utilisant 161 ha de la zone ; leur foncier et leur troupeau sont relativement grands ; leur orientation de production est très souvent en bovin lait ; un seul exploitant réside sur la zone ;

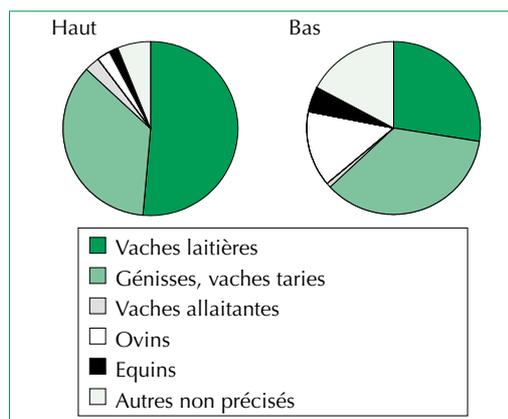
– 5 agriculteurs double-actifs utilisant globalement 44 ha ; leur foncier et leur troupeau sont de plus petite dimension ; l'orientation bovin lait est un peu moins fréquente que pour les temps pleins ; un seul exploitant réside sur la zone ;

– 7 exploitants « non professionnels » (retraités, salariés non agricoles et résidents temporaires) utilisant 37,5 ha ; les exploitations sont de très petite taille avec des orientations d'élevage très variées ; trois d'entre eux résident sur la zone.

Ces trois catégories présentent un point commun important pour l'entretien de l'espace : leur niveau de chargement animal sur l'exploitation est faible (entre 0,6 et 0,8 UGB/ha). On note aussi que tous les « temps pleins » et « double-actifs » perçoivent la prime à l'herbe, un seul des sept « non professionnels » en bénéficie.



▲ **Graphique 1** : répartition des surfaces agricoles entre principaux types de végétations observées en 2001.



▲ **Graphique 2** : répartition des catégories d'animaux utilisant les prairies pâturées en 2001.

Exploitants : (effectif par catégorie)	Surface totale moyenne (écart moyen)	Surface moyenne sur la zone étudiée (écart moyen)	Effectif du troupeau (écart moyen)	Production animale (Bovin Lait, Bovin Viande, Ovin Viande, Equin)
- à Temps plein (9)	57 ha (25 ha)	18 ha (20 ha)	39 UGB (12 ha)	Bovin Lait (7 exploitations) Bovin Viande (2)
- Double-actifs (5)	25 ha (11 ha)	9 ha (5 ha)	20 UGB (12 ha)	Bovin Lait (3 exploitations) Bovin Viande (2)
- Non professionnels (7)	5 ha (3 ha)	5 ha (3 ha)	3 UGB (2 ha)	Ovin Viande (3 exploitations) Bovin Lait (1) Bovin Viande (1) Equin (2)

◀ **Tableau 1** : quelques caractéristiques des 3 catégories d'exploitants présents sur la zone d'étude.

La carte des surfaces utilisées en 2001 par chacune de ces catégories d'agriculteurs (**Carte 4**) montre des différences importantes de localisation des agriculteurs entre haut et bas de vallée : les deux clairières en amont de la vallée sont essentiellement utilisées par des agriculteurs à plein temps, les deux clairières en aval par des catégories d'agriculteurs beaucoup plus divers (**Graphique 3**), alors que le nombre d'utilisateurs de surfaces agricoles est identique (13 en haut, 14 en bas).

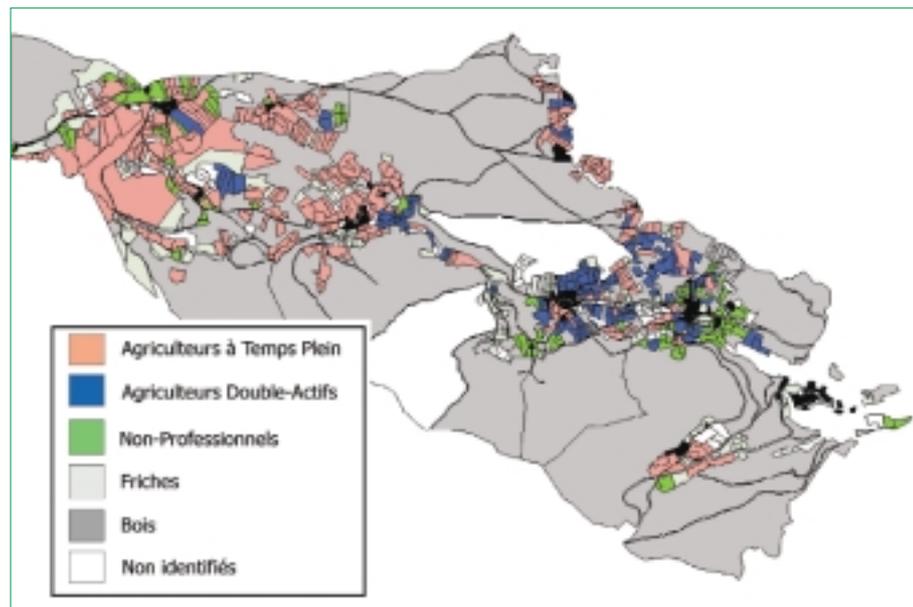
Différents niveaux d'entretien selon les catégories d'exploitants présents sur la petite zone

Alors qu'on observe des similitudes d'usages du sol sur la zone (dominée de prairies uniquement pâturées et de prairies pâturées-fauchées),

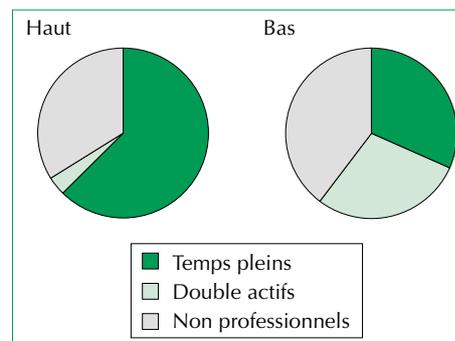
nous constatons une hétérogénéité des niveaux d'entretien de ces surfaces et des exploitants qui les « produisent ». À partir de ce constat, d'autres éléments permettent de préciser et de comprendre les relations entre niveaux d'entretien, modes d'utilisation et exploitants présents.

Il ressort que les agriculteurs à temps plein contribuent fortement à la présence de semi-ligneux disséminés dans les surfaces agricoles (V4 = environ 36 ha utilisés par ces exploitants, soit une occupation relative de 26 % de l'ensemble des surfaces utilisées par cette catégorie et observées du point de vue du niveau d'entretien), tout en maintenant aussi une grande part de surfaces totalement dégagées (V1 = environ 32 ha). Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des agriculteurs « non professionnels » (V1 = environ 11 ha) avec 30 % de

► **Carte 4** : localisation des surfaces agricoles par principales catégories d'exploitants en 2001.



► **Graphique 3** : répartition des surfaces agricoles entre principales catégories d'agriculteurs en 2001.



l'ensemble des surfaces utilisées par cette catégorie et observées du point de vue du niveau d'entretien. Quant aux « double-actifs », ils contribuent très peu à la présence de semi-ligneux disséminés dans les surfaces agricoles (V4 = environ 4 ha), avec environ 10 % de l'ensemble des surfaces utilisées par cette catégorie et observées du point de vue du niveau d'entretien. Parallèlement, on constate que ces trois catégories d'agriculteurs utilisent et entretiennent différemment l'espace. Les agriculteurs à temps plein et les « non professionnels » ont deux modes d'utilisation dominants des surfaces : la pâture exclusive et la pâture associée à la fauche. Pour les « double-actifs », la pâture associée à la fauche d'herbe est plus fréquente (**Graphique 4**) ; les parcelles sont donc mieux « nettoyées ». Ceci est peut-être lié au fait que les stocks sont récoltés par cette catégorie d'agriculteurs sous forme de foin séché au sol et non d'ensilage comme c'est plus souvent le cas pour les « temps pleins ». Ainsi, étant limités dans la possibilité de faire des regains, ils faucheraient une seule fois des surfaces plus grandes.

On constate que la pratique du girobroyage dans les parcelles en prairies affecte peu l'état d'entretien d'ensemble de ces surfaces. Lorsque les parcelles sont girobroyées, les semi-ligneux disséminés sont souvent présents (V4 = 43 % des surfaces girobroyées), ceci signifie que bien souvent le girobroyage ne concerne pas la totalité de la parcelle.

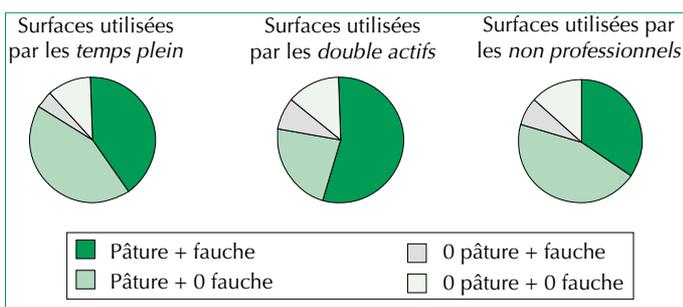
De 1996 à 2001, des changements d'usages et d'exploitants

En 5 ans, l'usage et les usagers des surfaces agricoles ont évolué. Ces changements sont plus ou moins importants et localisés.

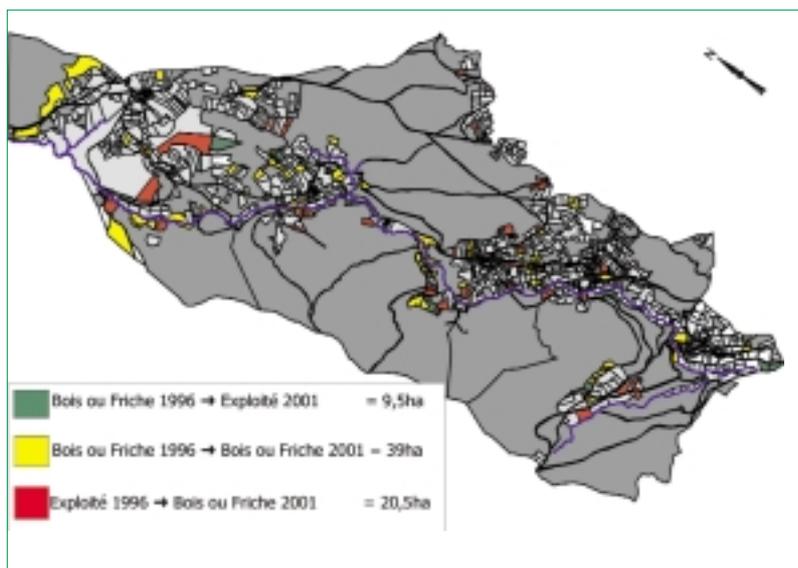
Les principaux changements d'usage concernent 30 ha :

- 9,5 ha de bois et de friche en 1996 sont passés en prairie ou culture en 2001 ;
- à l'inverse, 20,5 ha de prairie ou culture en 1996 sont passées en bois ou friche en 2001 ;

Ceci traduit bien une dynamique de fermeture de l'espace (solde 1996-2001 reprise-déprise = -11 ha de prairies ou cultures). Il n'y a pas de différence significative entre le haut et le bas de la vallée (**Carte 5**).



▲ **Graphique 4** : répartition des principaux usages des surfaces agricoles, pour chaque catégorie d'agriculteurs (sur la base de 223 ha renseignés au total, dont 159 ha pour les « temps pleins », 32 ha pour les « non professionnels », 32 ha pour les « double-actifs »).



◀ **Carte 5** : localisation des principaux changements d'usages survenus entre 1996 et 2001.

Dans cet ensemble de parcelles ayant changé d'usage (33 parcelles reprises par l'agriculture et 79 parcelles déprises), on constate que :

- 83 % des parcelles retirées de l'agriculture étaient détenues par des retraités en 1996 ;
- 60 % des parcelles reprises par l'agriculture sont détenues par des agriculteurs à temps plein en 2001 ;
- 80 % des parcelles reprises sont attenantes à des parcelles déjà exploitées par le repreneur.

Ceci met en évidence des liens entre l'évolution de l'emprise agricole et la ré-organisation du foncier qui s'opère entre les types d'exploitants au cours du temps.

Entre 1996 et 2001, les changements d'usagers des surfaces ont été beaucoup plus importants que les changements d'usage (124 ha concernés au total ; passage de 31 à 21 usagers) et ils sont différents entre haut et bas de vallée. L'importance de ces changements s'explique par le nombre particulièrement élevé d'agriculteurs de plus de 55 ans en 1995 (16/31) ; 11 d'entre eux n'exploitent plus en 2001. En 2001, on ne recense plus que 4 agriculteurs de plus de 55 ans. Les 5 dernières années représentent probablement une période charnière pour l'évolution de cette zone.

Pour les deux ensembles de clairières, 83 hectares ont changé d'usagers en haut, et 41 hectares ont changé en bas ; ces changements ont bénéficié à 10 exploitants actuels sur le haut de la vallée, 14 sur le bas. Proportionnellement à la surface disponible, les changements sont plus nombreux pour le bas. Il en résulte des changements importants de répartition des terres entre catégories d'exploitants. En haut, la surface utilisée par des « non professionnels » a surtout régressé au profit des agriculteurs à temps plein (75 % des surfaces reprises par les « temps pleins », 8 % par les « double-actifs », 17 % par les « non professionnels »), alors qu'en bas le retrait des « non professionnels » s'est fait à part égale au bénéfice des « temps pleins » et des « double-actifs » (38 % reprises par les « temps pleins », 48 % par les « double-actifs », 14 % par les « non professionnels »). Cette différence de redistribution des terres a accentué les différences de répartition entre catégories d'exploitants : dominante de « temps pleins » en haut (62 % de la surface utilisée en 1996, 80 % en

2001), partition marquée entre « temps pleins » et « double-actifs » sur le bas (respectivement, 32 % et 29 % de la surface utilisée en 1996, 43 % et 37 % en 2001). Ainsi, petit à petit, les « temps pleins » occupent majoritairement la partie la plus facilement exploitable de la vallée (plus plate et avec un parcellaire moins morcelé) tandis que les agriculteurs « doubles actifs » ou « non professionnels » se voient de plus en plus confinés dans les parcelles les moins commodes du bas de la vallée, sans que nous puissions affirmer que cette différence de potentialité soit la cause de cette partition.

Diversité d'entretien des terres reprises, liée à la diversité des contextes et dynamiques agricoles de 1996 à 2001

Globalement sur la zone étudiée, le niveau d'entretien des parcelles ayant changé d'usagers est identique à celui des parcelles restées dans les mains des mêmes usagers. Par contre, si l'on considère le bas et le haut de la zone comme précédemment, on constate que les semi-ligneux disséminés (V4) sont plus présents sur les parcelles ayant changé de main en bas (27 % de ces surfaces ; 14 % en haut), et que les parcelles uniquement couvertes d'herbacées (V1) font moins fréquemment parties des reprises en bas (13 % des reprises en bas, 32 % des reprises en haut). En mettant en parallèle ces informations avec les résultats précédents, on peut conclure que sur le haut il y a une dominante de reprise par des agriculteurs « temps pleins » de parcelles « propres » et proches de celles déjà utilisées ; sur le bas, il y a une plus grande diversité de repreneurs pour des parcelles plus embroussaillées. Les objectifs des agriculteurs reprenant ces terres sont très probablement différents, du fait de leur système et de leur projet d'exploitation : on peut faire l'hypothèse que les « temps pleins » visent essentiellement un agrandissement de leurs parcelles actuelles par l'apport de parcelles voisines, les « double-actifs » recherchant en plus un agrandissement global du foncier par l'apport de parcelles mêmes isolées. À moyen terme, ceci génère probablement des risques différents de fermeture des clairières : resserrement des lisières sur le haut, mitage forestier sur le bas.

Ce travail révèle des différences importantes d'évolution, de conditions d'entretien et d'ouverture de l'espace par l'agriculture sur des terrains et des périodes pourtant proches. Ceci met

en évidence que la production d'aménité est un phénomène particulièrement dynamique et spatialisé. Par conséquent, pour en approfondir les conditions d'élaboration, il faut partiellement ré-orienter l'approche de la production et des pratiques agricoles sur les territoires soumis à des attentes en terme d'entretien de l'espace. Les changements d'organisation spatiale des exploitations semblent être déterminants pour l'évolution des conditions d'entretien de l'espace par l'agriculture ; il faut mieux prendre en compte ces changements et aborder plus précisément leurs liens avec les dynamiques des exploitations et les catégories d'exploitants présents.

Une description trop globale des pratiques agricoles ne nous a pas permis de préciser les liens entre état d'entretien et pratiques à l'intérieur des parcelles agricoles (cf. 2 objectifs ci-dessus).

Pour mieux analyser les relations entre pratiques agricoles et niveaux constatés d'entretien des surfaces, des précisions supplémentaires seraient nécessaires pour qualifier la pratique, notamment quant à l'étendue effectivement concernée par telle ou telle pratique, au temps passé, au matériel utilisé, aux objectifs de ces opérations, aux difficultés et bénéfices perçus...

Conclusions et perspectives

Nous avons centré notre approche sur le maintien des surfaces non boisées et non enfrichées autour des hameaux. Des entretiens avec les élus et une analyse de la politique du Parc naturel régional Livradois Forez nous ont montré qu'avoir un espace ouvert et dégagé autour des habitations correspond, dans ce secteur marqué par la baisse de population et la fermeture de l'espace, à une attente des populations locales et de passage. Cet attribut de l'espace peut donc être considéré comme une aménité. Cette étude nous a permis d'analyser les conditions de « production » de cette aménité par l'agriculture.

L'étude met en évidence deux voies d'élaboration de cette aménité sur une même vallée, en fonction de la situation dans la vallée et des agriculteurs présents :

- en haut de la vallée sur des terrains souvent plats, l'entretien d'un espace ouvert résulte

essentiellement des pratiques des exploitants à temps plein, plutôt spécialisés en élevage bovin lait, qui occupent de manière extensive de plus grandes étendues et parcelles, agrandies dans les dernières années, et dont l'état des parcelles est contrasté, certaines plus exploitées ne présentent aucun ligneux, d'autres moins utilisées sont envahies, y compris jusqu'à leur centre ;

- en bas de la vallée, sur des terrains en pente, il résulte plus fréquemment des pratiques d'exploitants pour lesquels l'agriculture n'est pas l'unique source de revenu, et dont l'avenir de l'activité est plus incertain ; ils élèvent plutôt des animaux à viande, et occupent de petites surfaces de manière extensive ; malgré leur diversité, l'état de leurs surfaces apparaît plus homogène qu'en haut, avec souvent des ligneux sur le bord des parcelles et plus rarement au milieu.

L'étude montre que la localisation des agriculteurs peut évoluer en quelques années, et modifier par conséquent l'élaboration, voire même l'existence, de cette aménité. La concentration des agriculteurs à temps partiel ou retraités, sur le bas de la vallée, s'est accrue durant les cinq dernières années ; à court terme, cette évolution a probablement permis un maintien de l'entretien de parcelles difficilement mécanisables (petite, en pente) par de petits troupeaux diversifiés. Mais, cette situation peut, dans l'avenir, rendre encore plus difficile la reprise et l'entretien de ces terrains. La concentration des agriculteurs à temps plein sur le haut au cours des dernières années a probablement permis l'entretien de plus grandes surfaces par des exploitations plus homogènes et faisant plus souvent appel à la mécanisation.

En fonction des types d'agriculteurs présents et de leur dynamique respective de réorganisation du foncier, les formes d'entretien de l'espace sont distinctes. Ceci signifie qu'une analyse de la capacité d'entretien de l'espace par l'agriculture, et qu'une action visant à maintenir l'espace ouvert, ne peuvent se faire sans distinction des catégories d'agriculteurs présents, de leur organisation et localisation respectives les uns vis-à-vis des autres, et vis à vis du milieu naturel dans lequel ils se trouvent. Cela exige au préalable une caractérisation de cette localisation et une analyse de ses déterminants.

Ceci montre la nécessité d'aborder les exploitations non plus individuellement mais de manière jointive et dynamique en s'intéressant aux caractéristiques des tissus d'exploitations (CRISTOFINI, 1985) et à leurs évolutions dans l'espace et le temps. □

Remerciements

Ce travail a été réalisé avec la collaboration de :

- L. PIERSON, étudiante à l'ENSA Montpellier,
- S. DOMPTAIL, étudiante à l'Université de Wageningen (NL),
- L. COMPTE et N. SANTACATTERINA, animateurs au Parc naturel régional Livradois-Forez.

Nous les en remercions.

Résumé

Dans les régions soumises à la déprise agricole, le contrôle de l'extension des friches et le maintien de l'ouverture du paysage sont souvent un « sous-produit » de l'agriculture recherché par les organismes chargés de l'aménagement rural ; néanmoins, ce « sous-produit » est rarement rémunéré. Notre travail propose une méthode d'analyse et des éléments de caractérisation des conditions d'élaboration de ce service environnemental. L'objectif est de permettre aux gestionnaires de l'espace une meilleure intervention dans ce domaine.

L'analyse réalisée sur les usages et usagers agricoles d'une vallée du Haut Forez montre que la capacité d'entretien des surfaces par l'agriculture varie fortement dans le temps et l'espace en fonction des catégories d'agriculteurs, de leurs dynamiques et de leur localisation.

Pour analyser et agir sur ces phénomènes, on en conclut : 1- la nécessité d'aborder les exploitations en tenant compte de leur continuité territoriale et de leur dynamique d'évolution, 2- le besoin d'actions différenciées selon les catégories d'agriculteurs.

Abstract

In the land-derelicted areas, the control of fallows and preservation of land upkeep are often a «sub-product» of farming wanted by managers in charge of the rural development. This « subproduct » is rarely paid. Our study proposes references and a method to analyse elaboration of this environmental service. It aims to help managers of rural areas with the definition of their interventions.

Our analyse of farm land-uses and users in a valley of the French Massif-Central mountains shows that the capacity of land-upkeep by farming varies in space and time, and with respect to the type of farmers, of their dynamic and their localisation.

To analyse and to have an effect on this process, we conclude: 1- the dynamics of jointed farms and their space dispatching have to be studied, 2- interventions should be adapted with respect to type of farmer.

Bibliographie

ALPHANDERY P., 1991 – Un environnement avec ou sans agriculteur, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 13, p. 27-29.

BAUDRY J., BUREL F., 1999 – Écologie du paysage, concepts, méthodes et applications, Paris, Éditions Tec. et Doc., 359 p.

BEURET J.-E., MOUCHET C., 2000 – Pratiques agricoles, systèmes de production et espace rural : quelles causes pour quels effets ? *Cahiers agriculture*, n° 9, p. 29-37.

COMPTE L., SANTACATTERINA N., CHASSAGNE V., GORGEU Y., 1995 – *Pratiques de gestion de l'espace : l'expérience du Livradois Forez éléments méthodologiques*, Paris, Mairie Conseils, Caisse des Dépôts et Consignation, Fédérations des Parcs Naturels Régionaux de France, Parc naturel régional du Livradois Forez, 54 p.

CRISTOFINI B., 1985 – La petite région vue à travers le tissu de ses exploitations : un outil pour l'aménagement et le développement rural, INRA, *Études et Recherches* n° 6, février 1985, 43 p.

DERIOZ P., 1994 – Arrière-pays méditerranéen entre déprise et reprise : l'exemple du Haut Languedoc occidental, *Économie Rurale*, n° 223, p. 32-38.

GUILLAUMIN A., DOCKES A.-C., PERROT C., 1999 – Des éleveurs partenaires de l'aménagement du territoire, des fonctions multiples pour une demande sociale à construire, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 38, 19 p.

JAUNEAU J.-C., ROQUE O., 1999 – Quel mode de calcul pour les primes agri-environnementales ? De l'expérience des MAE aux questions soulevées par les CTE, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 36, p. 53-65.

LAURENT C., 1992 – *L'agriculture et son territoire dans la crise*, Paris, Thèse de doctorat Paris VII, 520 p.

MARESCA B., HEBEL P., 1999 – L'environnement, ce qu'en disent les français, ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, La Documentation Française, Paris, 218 p.

PIVOT J.-M., 2000 – Déprise et gestion de l'espace par les agriculteurs : le cas de la commune de Cros (Artense), Cemagref, CERAMAC, Clermont-Ferrand, in *Les friches dans le Massif Central*, p. 161-190.

PUJOL J.-L., DRON D., 1999 – Agriculture, monde rural et environnement, qualité oblige, Ministère de l'aménagement du territoire, La Documentation française, 173 p.